



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06.04.2017

Le Conseil Municipal d'Upaix s'est réuni le 6 avril 2017 à 18 heures 30 au lieu habituel de ses séances. Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Mme Corinne DAVID qui a donné procuration à M. Abel JOUVE, Maire.

1 / Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2016

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2016.

Voici les résultats :

Budget communal :

- Section de fonctionnement : dépenses : 572748.46 €, recettes : 846410.63 € + 216893.87 de report de 2015 = excédent de clôture de 490556.04 €
- Section d'investissement : dépenses : 530199.59 € + 86389.34 € de report de 2015, recettes : 267906.31 € : déficit de clôture de - 348 682.62 €
Les restes à réaliser étant de 50000 € en dépenses et 80000 € en recettes, il faudra affecter 318682.62 € pour couvrir le besoin de financement, il reste 171873.42 € en report 2017.

Budget Eau et Assainissement :

- Section d'exploitation : dépenses : 76695.85 + 315 € de report de 2015, recettes : 87098.81 € ; résultat de clôture de + 10087.96 €
- Section d'investissement : dépenses : 12601.16, recettes 80928.43 € + 4185 € de report de 2015 soit un résultat de clôture de + 72512.35 € ; aucune affectation n'est prévue.

Budget de la Caisse des Ecoles :

- Dépenses : 2084.96 €, recettes 1800 € + 426.99 €, excédent de clôture de 142.03 €.

Ces montants correspondent exactement à ceux du compte de gestion de M. le Receveur municipal.

Après mise au vote, excepté la présence de M. le Maire et M. le Receveur : **Délibérations adoptées à l'unanimité**

2/ Affectation des résultats

Monsieur le Maire explique à l'assemblée, vu les chiffres exposés ci-dessus, la nécessité d'affecter un montant de 318682.62 € au budget général pour couvrir le besoin de financement, le reste étant reporté en 2017. Aucune affectation n'étant nécessaire pour le budget de l'eau et de l'assainissement ainsi que la Caisse des Ecoles.

Délibération adoptée à l'unanimité

3/ Eau et assainissement : charges 2017

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'au budget prévisionnel de l'Eau et de l'Assainissement 2017 figure une partie des charges de personnel, d'assurances, de frais postaux et de télécommunications.

Il précise que le personnel étant le personnel communal, il convient d'établir l'état de frais suivant :

4 000 € pour les frais de personnel communal (services techniques, de secrétariat, de comptabilité) qui se décompose comme suit : 110 H pour les relevés de compteurs, visites de la station d'épuration, 60 H pour les travaux de réparations divers et 30 H de secrétariat, comptabilité, soit un total de 200 H,

2000 € de frais d'assurance,

500 € de frais postaux et télécommunications.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

décide de verser la somme globale de **6 500 €** du budget de l'eau et de l'assainissement sur le compte du budget communal (cptes 70841 et 70872) pour compenser les frais de personnel, d'assurances, de frais postaux et télécommunications,

autorise M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Délibération adoptée à l'unanimité

4/ Subventions communales

Objet : Subventions communales 2017 :

Nom de l'organisme	BP 2016	CA 2016	BP 2017	
ADIL	115 €	115 €	115 €	
A.D.M.R.	480 €	480 €	480 €	
A.F.M. TELETHON	30 €	30 €	30 €	
Amicale du personnel com.	400 €	400 €	400 €	
A.N.E.R.N.	77 €	77 €	77 €	
A.P.E. Animation (15€/enf)	600 €	300 €	600 €	
Armée (monument aux morts)	150 €	0 €	150 €	
A.P.A.J.H.	83 €	83 €	83 €	
Castrum de Upaysio	1000 €	1000 €	500 €	
Castrum de Upaysio - Cloche	0 €	0 €	500 €	
Café Associatif La Cure	250 €	250 €	250 €	
Club des Aînés d'Upaix	2135 €	2000 €	2000 €	
Comité des Fêtes d'Upaix	4800 €	4800 €	4800 €	
Coop Scolaire 1 ^{er} Cycle	350 €	350 €	350 €	
Coop Scolaire 2 ^{ème} Cycle	350 €	350 €	350 €	
Confrérie de la Pomme	150 €	0 €	150 €	
Don du Sang	200 €	200 €	200 €	
E.L.A.	150 €	150 €	150 €	
F.S.L. Département	170 €	170 €	190 €	
MJC Laragne	300 €	300 €	300 €	
Prévention Routière	150 €	150 €	150 €	
S.P.A.	400 €	400 €	400 €	
Sapeurs Pompiers Laragne	400 €	400 €	400 €	
Société Chasse Upaix	500 €	500 €	500 €	
R.A.M. Assist maternelles	160 €	160 €	160 €	
RASED (Aides Scolaires)	100 €	100 €	100 €	
MFR	0 €	0 €	300 €	
Divers	0 €	0 €	315 €	
TOTAL	13 500 €	12 825 €	14 000 €	

Le conseil municipal, entendu l'exposé de M. le Maire et après énumération des subventions **ligne par ligne**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'ensemble des subventions communales 2017
- figurant au tableau ci-dessus,
- Autorise M. le Maire à procéder à leur mandatement et toutes autres formalités nécessaires.

Délibération adoptée à l'unanimité

5/ Vote des budgets primitifs 2017

Voici les prévisions budgétaires des 3 budgets :

- Commune : Dépenses/recettes de fonctionnement : 946354.42 € ; Dépenses/recettes d'investissement : 922979.03 €
- Eau et Assainissement : dépenses/recettes d'exploitation : 82 683 €, dépenses/recettes d'investissement : 111745.27 €
- Ecole : Dépenses/recettes : 1942.03 €

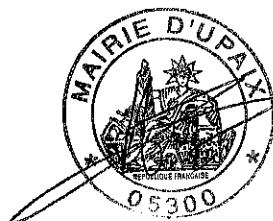
Budgets votés et adoptés à l'unanimité.

6/ Questions diverses :

A/ Projet de lotissement communal au lieudit la Clorisse : une étude est en cours pour la réalisation d'un lotissement communal. Un budget annexe sera ouvert.

B/ Débroussaillage : une consultation sera faite pour effectuer le débroussaillage sur la commune

Séance close à 20 h.



Le Maire, Abel JOUVE